

ENTRE LA TRADITION ET LA MODERNITÉ: LES PRÉSENTATIONS DE LA SOLIDARITÉ AU BRÉSIL DES ANNÉES 90

Marilena Jamur
PUC-RIO/Brésil
mjamur@rdc.puc-rio.br

Introduction

L'observation du contexte sociopolitique international des années 90 signale l'envahissement du champ discursif par la notion de solidarité, dont l'usage se multiplie aussi bien à droite qu'à gauche. Au Brésil ce même phénomène se produit: la notion de solidarité est utilisée presque à saturation, dans plusieurs contextes et sphères d'activité, notamment en ce qui concerne la question sociale. Néanmoins, sont peu nombreuses les études qui s'interrogent sur ce phénomène qui prend relief dans la société, ou qui cherchent sa signification dans le cadre d'importantes transformations touchant toute la vie sociale. Nous voudrions donc, par l'approche des représentations sociales, apporter une contribution à la compréhension de la dynamique et de la fonction des discours concernant la solidarité, dont les représentations, déterminées par le contexte social et par le contexte discursif, sont devenues en elles-mêmes un enjeu social important.

1. Les objectifs

L'étude avait pour objectif l'identification des représentations de solidarité présentes dans les discours d'une catégorie d'agents sociaux: des spécialistes travaillant dans le cadre de la politique sociale au Brésil, dans les années 90. Présupposant qu'un certain nombre de représentations distinctes de solidarité circulaient dans la société à cette période, nous voulions en faire le repérage et établir des éléments de différenciation. Nous voulions aussi relier les représentations identifiées aux différentes positions des agents du champ politique et aux forces sociales mobilisées autour des différents projets de société.

2. La méthode

Les représentations sociales de solidarité sont ici analysées de façon relationnelle, mettant l'accent sur ses fonctions sociales, notamment sur les dynamiques de communication et de propagande, "dans la mesure où la représentation contribue aux processus de formation des conduites et d'orientation des communications sociales" Moscovici (1986:76). Selon cet

auteur, l'analyse de ce phénomène "doit être comparative par définition: elle implique la comparaison entre groupes, [...] entre cultures et [...] entre mentalités et idéologies" (1986:76); suivant cette direction, nous cherchons les représentations de la solidarité présentes dans un corpus constitué à partir d'un ensemble de 112 textes, diffusés par les deux groupes de techniciens (les spécialistes mentionnés) dans: des revues, journaux, bulletins ou rapports (imprimés ou électroniques), parus entre 1996 et 1999.

Les deux groupes de techniciens ont été traités comme des communautés discursives (Maingueneau, 1984:154), c'est-à-dire, des groupes qui produisent et gèrent un certain type de discours, selon la position qu'ils occupent dans le champ sociopolitique: un groupe est composé d'agents attachés à l'appareil gouvernemental (ou proches du gouvernement); l'autre est composé d'agents qui travaillent dans le cadre des organisations non-gouvernementales; une partie importante du travail qu'ils produisent dans la formation idéologique, consiste en la réification des processus socioéconomiques et politiques par l'intermédiaire d'un certain type de représentations qui envisagent, par exemple, certains phénomènes comme inexorables.

Ainsi, l'analyse cherche "des principes générateurs des prises de position liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports", selon l'apport de Doise (1986:85). Il s'agit de chercher le marquage social des contenus ou des processus de représentation qui, pour Jodelet (1984: 362), "est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent". Pour ce faire, il est important de prendre en considération "l'existence d'une relation entre représentations et pratiques sociales", ce qui pour Abric (1994, p. 237) est indubitable.

Quelques travaux en sciences sociales, notamment l'analyse des formes historiques assumées par la notion de solidarité, et des études sur la crise de l'État-providence - Duvignaud (1986), Donzelot (1994), Ewald (1986) et Rosanvallon (1995) - nous ont fourni le support pour examiner les différents signifiés des représentations et les mettre en rapport avec les processus sociopolitiques en cours au pays.

En ce qui concerne le repérage et l'analyse des représentations de solidarité, nous avons utilisé le modèle proposé par Singéry (1994:179-216), qui suit Vergès (1989:391), Doise (1989:222) et Di Giacomo (1981:400); Singéry considère pertinent, d'un côté, exploiter trois niveaux de la représentation: la représentation-image mentale, indiquant ses éléments significatifs; la représentation référentielle, où les objets renvoient à un ensemble connotatif qui leur donne sens – le sujet juge, qualifie et attribue des propriétés aux éléments qu'il a sélectionnés; la représentation-organisation relationnelle, considérée comme un réseau dont chaque élément tire sa signification de l'ensemble des autres éléments auxquels il est relié; de l'autre côté, il est nécessaire d'exploiter les dimensions de la représentation: des sous-ensembles de cognitions renvoyant à un même référent (composante de l'objet de la représentation ou d'un autre objet). L'ensemble des différentes dimensions définit, donc, la façon dont les sujets découpent le réel et sélectionnent les composantes qui leur paraissent plus pertinentes, permettant, ainsi, de mieux cerner le contenu, l'organisation et la signification globale de la représentation.

Nous avons défini un système de cinq dimensions, qui correspondent, dans notre schéma, aux catégories thématiques établies pour examiner le discours des deux groupes d'agents; elles seront présentées par la suite, avec quelques résultats de l'analyse. La définition des catégories (thèmes-dimensions) a été faite à partir de l'analyse des référents du discours, suivant Ghiglione et al. (1980: 56): de quoi parlent les agents appartenant aux deux groupes? à quelle composante du réel se rapporte leur discours? Le traitement des données et la procédure pour établir le système de catégorisation sont inspirés de l'orientation générale de Bardin (1979) qui permet une approche à la fois qualitative et quantitative: d'un côté, le repérage du contenu de chaque catégorie (correspondant aux dimensions) permet d'examiner le rôle des différentes dimensions à l'intérieur de la représentation (rôle descriptif, évaluatif ou prescriptif), ainsi que la direction ou le sens des évaluations et des prescriptions éventuellement repérées; de l'autre côté, le repérage de la fréquence de chaque catégorie, le nombre d'éléments discursifs qu'elle regroupe, peuvent indiquer dans quelle mesure les sujets se réfèrent à telle ou telle dimension pour fonder leurs analyses et raisonnements lorsqu'ils produisent leurs énoncés sur la solidarité; autrement dit, de quelle

façon les différentes dimensions servent de base aux agents pour décrire, évaluer et définir le réel ou pour prescrire des comportements.

3. Analyse des représentations: quelques résultats de l'étude

L'analyse du contenu des énoncés nous a permis de repérer cinq catégories thématiques qui, dans notre schéma, correspondent à des dimensions (sous-ensembles de cognitions renvoyant à un même référent – composant de l'objet de la représentation ou d'un autre objet). Faute d'espace, nous ne développerons ici dans le détail tous les rapports qu'il est possible d'établir à partir des cinq catégories/dimensions présentes dans les énoncés des agents, classés selon leur contenu, organisation et signification globale; les résultats seront donnés globalement, dans ses traits dominants. Au fur et à mesure que nous présenterons les catégories/dimensions repérées dans les textes examinés, nous fournirons des exemples d'énoncés-types.

Nous constatons, tout d'abord, que les représentations de solidarité énoncées par les agents peuvent présenter le même système de dimensions ou des systèmes différents; il est possible de trouver parmi les énoncés des deux groupes (le groupe constitué de techniciens attachés à, ou proches de l'appareil gouvernemental et le groupe composé par des agents qui travaillent en organisations non-gouvernementales) un certain nombre de dimensions communes, lorsqu'ils parlent de solidarité. Cependant leurs représentations révèlent qu'ils prennent des positions différentes sur chacune des cinq dimensions analysées.

L'analyse nous a donné l'occasion de repérer des significations globales différentes dans les représentations de solidarité, suivant les raisonnements des agents; il est possible de trouver des différences dans les présupposés d'où ils partent pour élaborer leurs arguments: les présupposés étant distincts, voire opposés, ils arrivent, par conséquent, à des déductions et à des conclusions différentes.

Par la suite, nous présenterons les cinq catégories thématiques de contenu, qui correspondent au même nombre de dimensions dégagées de l'ensemble de 112 textes, ainsi que quelques énoncés particulièrement expressifs des représentations de solidarité repérées, toujours rapportées aux deux groupes, selon la perspective dominante. L'ensemble des énoncés sur la solidarité ont été classés selon la position des agents émetteurs: sur

l'ensemble de textes (112), 52% d'énoncés appartient aux agents liés ou proches de l'appareil gouvernemental et 48% aux agents non-liés à l'appareil gouvernemental.

Dans la présentation des résultats de l'analyse, par économie, nous désignerons ici Groupe A (celui où se trouvent les techniciens attachés au gouvernement ou proches de l'appareil gouvernemental) et Groupe B (celui composé d'agents faisant partie des organisations non-gouvernementales); leurs énoncés, classés selon la position occupée, sont identifiables par un sigle (GOV ou NON-GOV) et par la numérotation attribuée, selon notre inventaire.

3.1. Les cinq dimensions de la représentation de la solidarité

3.1.1 – La solidarité : phénomène lié au changement de la société

En ce qui concerne la première dimension thématique, nous observons que les deux groupes se réfèrent à la dimension historique de la solidarité: la solidarité est représentée comme phénomène lié au changement de la société; toutefois les références évoquées par les agents ne sont pas les mêmes.

Plusieurs travaux, parmi lesquels ceux de Jodelet (1993) et de Doise (1986), mettent en évidence le rôle de la dimension temporelle comme composante des représentations sociales, un rôle essentiel qui nous trouvons dans notre analyse: la dimension temporelle structure les représentations de solidarité, mettant en relation le présent et le passé, évoquant le changement de la société pour expliquer l'origine de la solidarité. Cependant cette mise en relation s'établit d'une forme très différente dans les deux groupes étudiés, comme nous pouvons observer dans les deux énoncés typiques ci-dessous: même si les deux énoncés attribuent l'origine de la notion de solidarité au changement qui se produit dans la société sur le plan économique, entraînant le remplacement d'idées, les représentations qu'ils évoquent diffèrent dans son contenu et dans l'organisation, traduisant des projets distincts envers la société.

Groupe A

Jusqu'à la moitié du XVIII^{ème} siècle, le sens principal d'unité de la société était dans la félicité, dans l'idée que tout le monde pourrait être heureux, si on restait à sa place, si on acceptait sa condition, l'endroit destiné depuis la naissance; la distribution du bonheur ne dépendait pas de la position sociale, elle existait pour tout le monde, à chacun selon sa condition. L'idée d'un bonheur qui existait pour tous a été détruite

par la Révolution industrielle. L'idée de solidarité remplace celle de félicité, depuis Fourier jusqu'à Durkheim, comme quelque chose qui n'est pas naturel: les gens ne naissent pas avec l'idée de solidarité; c'est quelque chose qu'on apprend, c'est un enseignement moral (GOV:12).

Groupe B,

La solidarité est une construction sociale, qui découle d'un changement dans la conception de risque social – le risque porté par le développement économique – et du changement dans la notion de responsabilité: on passe de la notion de responsabilité individuelle à la conception de responsabilité sociale, dans une société où les idées d'égalité, d'équité et de justice deviennent prédominantes" (NON-GOV:34).

Les dimensions du présent sont évaluées par le Groupe A en fonction du passé - passé naturalisé, harmonieux, sans conflits - où chacun trouvait le bonheur restant à sa place, où il n'y avait pas besoin de la solidarité; celle-ci (qui n'est pas naturelle) il faut la créer pour qu'elle puisse se substituer à la félicité; la solidarité, enfin, est le résultat de l'éducation (un enseignement moral). Cette représentation, en quelque sorte nostalgique, fait appel au passé idéalisé, sur lequel l'évaluation implicite est plutôt positive, un passé perdu, c'est-à-dire, détruit par le changement. Si la solidarité est le fruit d'une création (de l'enseignement moral), elle doit exister en fonction d'un manque (de félicité), pour le combler. Pour le Groupe B, au contraire, la situation produite par et après le changement (dont le développement économique est la cause), est évaluée de façon plus positive; la représentation de la solidarité s'organise autour de la notion de construction sociale, dont le sens positif, est perçu comme le résultat de la prédominance de certaines valeurs (égalité, équité et justice) dans la société.

3.1.2 – La solidarité : instrument pour faire face à la question sociale

Dans la deuxième dimension thématique la solidarité est considérée comme un instrument pour faire face à la question sociale, et nous sommes à nouveau en présence de deux représentations sociales différentes, les énoncés des deux groupes traduisant des projets sociopolitiques distincts.

Dans les deux énoncés typiques du Groupe A ci-dessous, la solidarité est liée à une forme traditionnelle (perdue dans la société moderne, qu'il faut récupérer), comme acte moral en vue de faire le don de soi-même qui peut se réaliser par la médiation de la foi religieuse (qui dans toutes les traditions spirituelles constitue le chemin du salut); la représentation de solidarité paraît être organisée comme une liste qui s'articule autour de la notion de don, (se donner dans un acte d'amour), où participe aussi la notion d'investissement (salut par l'intermédiaire des ceux qui souffrent des privations, recherche de lumière et de la transformation personnelle).

Groupe A

Si nous voulons récupérer la solidarité perdue dans la société moderne, il faut que tous les individus prennent conscience de la responsabilité morale qu'ils ont de s'engager dans des actions au bénéfice des plus pauvres, de partager avec les personnes son temps, son attention, son amour (GOV:26).

La solidarité c'est l'acte de se donner, qui dans toutes les traditions spirituelles constitue le chemin du salut par l'intermédiaire des autres hommes qui souffrent des privations, auxquels nous adressons notre compassion; c'est aussi le chemin de la lumière spirituelle et de la transformation personnelle de celui qui se donne dans un acte d'amour (GOV:35).

À l'opposé, dans les deux énoncés du Groupe B, la représentation de solidarité paraît structurée autour d'éléments liés aux formes modernes de solidarité sociale, selon Duvignaud (1986) et Rosanvallon (1995), construites autour de la notion de droits sociaux (qui doivent être protégés) et de justice sociale (on doit combattre ou corriger les inégalités économiques et sociales).

Groupe B

Aujourd'hui, la priorité c'est d'engendrer des actions solidaires, moyennant des stratégies et des programmes destinés aux communautés plus éloignées, pour éliminer la pauvreté massive et protéger les droits sociaux, appuyant la population, surtout celle qui est la plus vulnérable, pour augmenter son pouvoir et corriger les inégalités économiques et sociales (NON-GOV:27).

Être solidaire c'est lutter pour la justice sociale et combattre l'inégalité, à travers des actions concrètes visant à promouvoir l'inclusion sociale de cet énorme segment de Brésiliens vivant au-dessous du seuil de la pauvreté (NON-GOV:52).

3.1.3 - La solidarité : mécanisme formel assuré par l'état ou action volontaire de l'initiative privée

Dans la troisième dimension thématique, la solidarité est considérée comme un mécanisme formel de protection sociale. Ce qui est en cause dans les énoncés analysés: on doit assurer le maintien de ce mécanisme, assumer cette responsabilité, la confier à l'État ou à l'initiative privé .

Les énoncés du Groupe A indiquent que la plupart des agents prennent position en faveur du retrait de l'État du système de protection sociale et associe la solidarité à l'action des organisations non-gouvernementales; la justification, quand il y en a, s'étaye toujours sur le plan économique, comme on peut voir ci-dessous, (l'économie des ressources est un objectif important dans un pays avec une très grande étendue territoriale et comportant une importante quantité de pauvres); en général, les propositions présentées en guise de solutions préconisent la privatisation du système de protection sociale, comme chemin considéré naturel sans faire appel à l'argumentation politique ou technique.

Groupe A

Dans un pays où les pauvres sont très nombreux, où les ressources sont faibles et où la dimension territoriale est énorme, cela coûte très cher à l'État de fournir une assistance à tous ceux qu'en ont besoin; étant donné que l'économie de ressources est un objectif important, l'État doit s'éloigner le plus possible de toutes les actions touchant les Brésiliens; c'est ainsi dans le monde entier - on est en train de tout privatiser, jusqu'en Russie, en Chine, en Italie, etc.; tous les pays privatisent les entreprises d'État - et au Brésil, il faut le faire aussi. Dans cette ligne, le gouvernement trouve qu'il est nécessaire de privatiser l'action sociale et il faut gérer la solidarité ... cela est en train de se faire à travers les organisations non-gouvernementales (GOV:78).

Par contre, les énoncés du Groupe B assument une position en faveur d'un système public de protection sociale; l'argumentation s'appuie sur la notion même de solidarité comme mécanisme sur lequel la structure du système est conçue (la solidarité entre des générations

de travailleurs en activité et retraités) et sur la notion de société comme totalité (qu'assume la responsabilité de protéger ses membres les plus vulnérables).

Groupe B,

Le caractère solidaire du système public de sécurité sociale est doublement marqué par le régime de financement qui consacre le mécanisme de transfert direct de rentes dans ses bases, s'exprime le lien de solidarité entre des générations par l'intermédiaire duquel la population active protège la population non-active; dans cette forme de financement du système, c'est la société comme totalité (dont l'État est le garant), et non pas le contribuable individuel qui assume la responsabilité de la protection envers ses membres les plus vulnérables" (NON-GOV:28).

Nous avons donc deux représentations de la solidarité en rapport avec le rôle de l'État dans la protection sociale: dans la première représentation, celle du Groupe A, s'affirme la position des agents contre la responsabilité de l'État dans la manutention d'un tel système, qui doit être assuré par les organisations non-gouvernementales, l'État n'assumant que le rôle de gestionnaire de la solidarité. Cette représentation s'organise, donc, autour de la solidarité comme action privée et volontaire (des organisations non-gouvernementales) par opposition à l'action publique; le Groupe B, organise sa représentation de solidarité comme élément structurant de l'action publique, assurée par l'État de façon systématique, dans sa condition de légitime représentant de la société.

3.1.4 – La solidarité concrétisée en actions et solutions en face de la question sociale

La quatrième dimension thématique porte sur la solidarité concrétisée en actions et solutions adoptées en face de la question sociale. Les deux groupes d'agents présentent, analysent ou indiquent les types d'actions qu'ils considèrent être fondées sur la solidarité, ou bien qu'ils jugent capables de promouvoir. Nous avons sélectionné deux exemples d'énoncés qui portent sur des types d'actions dont les deux groupes parlent plus fréquemment.

Groupe A

Parmi d'autres activités, le Programme Communauté Solidaire encourage la création des premiers Centres de Volontaires dans plusieurs villes au Brésil, enracinés localement, autonomes et indépendants; ils assurent l'inscription et la distribution des

volontaires potentiels qui veulent offrir leurs connaissances et leur temps libre (GOV:82).

Le Programme Université Solidaire c'est le résultat d'une initiative du Conseil de Communauté solidaire, du Conseil des Universités brésiliennes et du Ministère de l'Éducation, en association avec d'autres ministères, mairies, entreprises et entités aux buts non lucratifs. C'est un projet fondé sur l'échange d'expériences: des groupes de dix étudiants, dirigés par un enseignant, offrent leur travail volontaire pendant les vacances d'été, en vue d'améliorer la qualité de vie des communautés plus pauvres du Nord et du Nord-Est. Au même temps qu'ils offrent de l'aide, les étudiants ont l'opportunité de prendre contact avec la réalité brésilienne, enrichissant ainsi leur formation (GOV:95).

Groupe B

Lorsque nous avons commencé ce travail, nous avons pris contact avec des représentants de la communauté locale et la formation de coopératives était indiquée comme alternative pour faire face au chômage, compte tenu de la crise qui fait accroître le nombre de personnes travaillant sur le "marché informel"; ceci confirmait l'intuition que nous avions au préalable, envisageant la formation de coopératives dans cette région, comme forme d'organisation solidaire (NON-GOV:20).

Le critère d'adhésion à la Coopec ne tenait pas compte exclusivement du savoir faire ou du fait d'avoir déjà travaillé dans la couture, mais de la volonté d'apprendre ce métier. Même sans savoir coudre, l'accès a été possible. Ce critère révèle le principe de la solidarité et de la libre adhésion adopté pour la sélection des participants d'une coopérative de travail, distinct des critères communs utilisés dans une entreprise capitaliste pour la sélection de ses employés. À la Coopec, les règles et les normes sont créées collectivement et favorisent l'exercice de la démocratie et de la solidarité (NON-GOV:93).

L'analyse indique, en ce qui concerne le Groupe A, que la représentation de la solidarité traduite en actions paraît structurée autour des initiatives gouvernementales visant à stimuler la participation de la population ou des groupes sociaux spécifiques dans l'assistance aux plus pauvres; l'adjectif solidaire est utilisé comme une sorte de "passe-

partout", servant à nommer plusieurs programmes (communauté solidaire, alphabétisation solidaire, université solidaire, etc) et d'autres activités citées dans les énoncés, dont la plupart est constituée d'expériences traditionnelles dans le domaine de l'assistance (comme le travail volontaire) qu'on essaie de moderniser. L'absence d'arguments consistants est le principal trait des énoncés, ce qui rend difficile la tâche de cerner les éléments autour desquels s'organise la représentation.

Cette tâche est aussi difficile en ce qui concerne le Groupe B, dont les énoncés présentent quelques éléments d'argumentation; dans ce cas, les agents essaient de démontrer la cohérence des pratiques mises en place au nom de la solidarité, donnent des explications sur la façon de conduire les activités, établissant des rapports entre celles-ci et les principes démocratiques qui constituent la base de leur action; la représentation de solidarité pour ce groupe paraît organisée autour d'un projet plus large de changement attitudinal, toujours mis en rapport d'opposition et différenciation avec d'autres pratiques.

3.1.5 – La solidarité : principe de gestion de l'économie, du travail, de la production

La cinquième dimension thématique porte sur la solidarité comme principe de gestion de l'économie, du travail et de la production, constituant la catégorie où les différences entre les deux groupes s'expriment de façon plus claire, lorsqu'il s'agit des principes mis en lumière par l'action des agents.

Le Groupe A utilise moins la mise en relation entre les actions, programmes ou activités - qui sont l'objet du discours des techniciens - et les principes sur lesquels ils s'appuient. Cependant nous pensons que, malgré l'absence de références explicites aux principes, il est possible d'arriver à quelques déductions, faisant jouer les références discursives et le contexte d'énonciation. Les exemples donnés comme indicateurs des résultats de l'action, le poids attribué à certains aspects, ainsi que la direction de l'argumentation, la qualification (ou non) des résultats, constituent des indicateurs des différences entre les représentations des agents des deux groupes. Nous pouvons observer, dans les exemples sélectionnés par les agents pour montrer l'efficacité des programmes, que l'accent est mis sur les aspects quantitatifs, insuffisants pour assurer que les objectifs de qualification professionnelle des jeunes ont été atteints et pour indiquer un vrai changement des conditions qui donnent accès à l'emploi. Malgré la confiance et l'espoir exprimés par les

jeunes dans leurs témoignages sur les résultats obtenus (la plupart mentionnent des aspects subjectifs de difficile évaluation), nous n'avons que des attentes encore non réalisées, comme on peut le voir.

Le Programme de Formation Solidaire, à travers les 825 cours réalisés, a assuré aux jeunes une multiplicité de capacités; les cours développent des habiletés permettant d'exercer une activité qui peut rapporter un revenu aux jeunes, en fonction des besoins qui découlent de la culture et des économies régionales (GOV:09).

Les opinions des jeunes participant au Programme de Formation Solidaire donnent un important témoignage de leurs expériences et des transformations apportées:

- ce cours a été la meilleure ressource pour que je m'intéresse à moi-même... J'ai l'intention de travailler et de transmettre aux autres ma joie (formé au Cours de Manutention et Réparation de Jangadas – Fortaleza);

- ce cours m'a plu parce qu'il m'a aidé à vaincre l'inhibition de me présenter devant les gens et ça m'a offert une opportunité de plus pour trouver un emploi hors d'ici(Cours Jeune Jardinier)" (GOV:96).

Un autre exemple d'action, concernant un autre type d'activité (l'organisation du travail coopératif) nous donne l'occasion de comparer les représentations des deux groupes à ce sujet.

Voici le rapport d'un agent du Groupe A :

Nous avons constaté la nécessité urgente d'information sur des formes alternatives d'organisation du travail comme, par exemple, le coopératisme. Pour répondre à ce besoin et dans le but de démystifier le thème, le Programme de Formation Solidaire a offert un cours de base sur le coopératisme qui intègre différentes notions d'histoire, de doctrine économique, de législation et différents aspects relatifs à la constitution des coopératives ainsi qu'à l'organisation et à la pratique coopératives. Cette année, six cours expérimentaux ont été réalisés (GOV:105).

Lorsque nous examinons les énoncés du Groupe B, il n'est pas difficile de constater que les agents considèrent l'organisation du travail coopératif bien plus qu'un moyen de s'en sortir en face du chômage:

Ces coopératives sont, d'un côté, une alternative au chômage et, d'un autre, elles encouragent l'organisation des travailleurs, fondée sur les principes de la démocratie, de la participation, de la solidarité, de la communauté et du travail collectif; la solidarité ne peut pas se confondre avec la philanthropie ni avec la charité; elle se manifeste entre individus égaux. Dans une coopérative, en particulier, elle stimule et transforme qualitativement les rapports de travail, et aide à l'organisation de leurs coopérants (NON-GOV:48).

Le défi est énorme: celui de produire et de prendre des décisions de forme collective, ce qui présuppose une nouvelle culture solidaire dans l'ambiance de travail. Cette culture doit être appuyée sur certaines valeurs comme la participation, le respect des décisions du groupe, le respect des différences et la responsabilité en face du collectif. Nous parlons, donc, de développer des activités rémunérées, mais, aussi d'éducation démocratique et de construction d'une nouvelle pédagogie du travail (NON-GOV:32).

Pour utiliser un terme récemment apparu comme alternative à la vague individualiste et au pouvoir impérial du marché, il est besoin de penser à l'économie solidaire. Il s'agit d'encourager et de soutenir des initiatives visant la production de marchandises et de services dont le caractère est collectif et populaire. Plusieurs de ces expériences adoptent le système d'autogestion d'entreprises et la constitution de coopératives urbaines. C'est bien vrai que, dans les dernières années, le nombre de coopératives s'est accru de façon accélérée. Cependant, il faut distinguer parmi ces expériences, celles qui constituent des initiatives à caractère vraiment populaire et solidaire, de celles qui viennent avec le processus de globalisation, dans la vague du transfert d'une partie de la production ou des services des grandes entreprises à d'autres plus petites. Dans ce cas, les travailleurs sont eux-mêmes "encouragés" à quitter des entreprises (pour alléger la charge d'impôts) et à constituer des coopératives, qui finissent par produire pour la même usine dont ils ont été licenciés. Sans avoir de la part des propres associés la préoccupation d'assurer le caractère social et solidaire, le coopératisme peut être le plus court chemin pour renforcer la précarisation des rapports de travail" (NON-GOV:104).

L'analyse de cette dimension, montre que les deux groupes expriment leurs représentations de solidarité par l'intermédiaire des actions réalisées, présentées à la fois, comme rapport, comme bilan et comme projet à accomplir.

Les énoncés du Groupe A révèlent une représentation organisée de forme plus lâche, sans mettre en relation les programmes ou activités et des principes de solidarité bien établis; il n'y a pas d'arguments explicites qui puissent donner consistance aux évaluations énoncées; les exemples donnés et les témoignages ne mettent pas en évidence la présence d'un principe de solidarité qui fonctionne comme l'élément de cohésion de la représentation capable de guider et de structurer les actions, d'en assurer la cohérence. La représentation, au contraire, paraît organisée autour d'éléments flottants, la solidarité servant plutôt d'étiquette à une multiplicité d'activités, comme si la seule désignation "solidaire" suffisait à leur transformation.

Les énoncés du Groupe B présentés ci-dessus (des extraits de rapports de trois organisations non-gouvernementales différentes) indiquent que la représentation de la solidarité est organisée autour d'un projet constituant une totalité, un projet de changement social, où l'organisation du travail coopératif devient un instrument qui contribue à encourager l'organisation des travailleurs sur la base des principes de la démocratie, de la vie collective et de la solidarité (à ne pas confondre avec la philanthropie), qui contribue à transformer la qualité des rapports de travail et à créer une nouvelle culture de solidarité appuyée sur certaines valeurs, sur un vrai processus d'éducation démocratique au travail. C'est au nom d'un projet de changement social que la représentation de solidarité trouve sa place, comme élément qui imprime à l'action sa signification propre, assurant son caractère distinctif par rapport à d'autres projets qui se réclament de la solidarité.

Conclusions

Les résultats de l'analyse mettent d'abord en évidence la relative homogénéité des énoncés des spécialistes appartenant au même groupe (homogénéité intragroupes), dont les représentations de solidarité sont distinctes et même opposées dans leur contenu et signification à celles de l'autre groupe (hétérogénéité intergroupes). Dans leurs énoncés sur les cinq dimensions examinées, les groupes A et B expriment leurs différences aussi bien

dans le contenu que dans l'organisation des représentations de solidarité, comme le montrent les exemples présentés. Ces exemples indiquent les formes différentes utilisées par les agents des deux groupes pour faire le découpage et la structuration du réel lorsqu'ils parlent de solidarité pour décrire ou prescrire des actions, ainsi que pour les évaluer et pour fonder leurs raisonnements.

Nous avons signalé au départ que la recherche, dont les résultats sont résumés ici, a été réalisée dans un contexte de changement social, où nous observons la présence de différents projets en confrontation dans la société brésilienne, où les agents étudiés cherchent à jouer un rôle prépondérant. Comprendre les différences entre les représentations de solidarité trouvées dans les énoncés, ainsi que la relative homogénéité intragroupe, suppose que nous considérons l'existence d'un rapport entre représentations et pratiques. Plusieurs chercheurs consacrent leurs travaux à élucider la nature et les caractéristiques de ce rapport fort complexe, ce qui rend difficile la tâche d'étudier un phénomène.

On ne peut pas dissocier la représentation, le discours et la pratique. Ils forment un tout. Il serait tout-à-fait vain de chercher si c'est la pratique qui produit la représentation ou l'inverse. C'est un système. "La représentation accompagne la stratégie, tantôt elle la précède et elle l'informe: elle la met en forme; tantôt elle la justifie et la rationalise: elle la rend légitime" (Autès, 1985, p.222).

Toutefois admettre la complexité de cette relation dialectique n'empêche pas l'investissement d'autres chercheurs, comme ceux associés à Abric (1994), dont les recherches permettent d'énoncer quelques hypothèses sur le rapport représentations-pratiques. Selon l'auteur, la nature des liens entre pratiques et représentations est directement déterminée par la nature de la situation et plus précisément, par deux de ces caractéristiques: l'autonomie de l'acteur dans la situation, c'est-à-dire sa place et les relations qu'il entretient dans le système de pouvoir ou des contraintes auquel il est confronté; la présence dans la situation d'éléments fortement reliés à des affects ou à la mémoire collective (Abric, 1994, p. 230).

Les représentations de solidarité des groupes étudiés paraissent, en effet, conditionnées par leur insertion spécifique et leur position par rapport à l'appareil gouvernemental, en même temps qu'elles expriment un conflit; leur discours paraît assumer la fonction de véhiculer et

de façonner des représentations liées à la régulation des rapports sociaux. Dans un contexte de grave crise sociale au pays, l'élaboration et la diffusion des représentations de solidarité en vue de l'action, pour soutenir ou pour s'opposer à la politique sociale gouvernementale, semble devenir un enjeu majeur.

Derrière le conflit de positions, exprimé parfois nettement dans les énoncés, se dessine la remise en cause de l'État-Social (Welfare State) par les agents de l'appareil gouvernemental, dont l'autonomie serait plus restreinte; ainsi, ce groupe de techniciens, fait l'éloge des formes de solidarité dites naturelles (privées et spontanées, enracinées dans les rapports de proximité), caractérisées comme prémodernes dans les études historiques sur lesquelles nous prenons appui, mais qui deviennent clef- de- voûte de la politique du gouvernement. De leur côté, les agents non-attachés aux appareils gouvernementaux, disposant d'une part plus large d'autonomie, prônent les mécanismes modernes de solidarité (constitués dans l'histoire et enracinés dans le Droit, gérés par l'État comme puissance médiatrice d'un contrat social) en rapport avec les expériences éducatives qu'ils conduisent, visant à transformer les rapports sociaux, à élargir la démocratie et à développer la citoyenneté.

Nous avons mis en évidence comment les sujets articulent leurs différentes positions concernant la solidarité, lorsqu'ils explicitent leurs raisonnements, toujours en rapport avec la signification globale attribuée à cet objet de représentation. Le contenu des énoncés des agents du premier groupe, par exemple, est assez vague à propos de la solidarité dont ils parlent; en général, leurs représentations de la solidarité font appel à la notion apparemment "neutre", autour de laquelle semble exister un consensus moral dans la société (depuis l'Antiquité, la solidarité est une qualité à valeur positive), sans rapport avec le champ politico-économique, les idéologies et les luttes pour atteindre et maintenir le pouvoir. Pourtant, le deuxième groupe, considère que la solidarité doit-être traduite dans les engagements et les actions politiques concrètes de l'Etat, en vue de l'amélioration des conditions économiques, sociales, politiques et culturelles des segments exclus, des actions qui puissent élargir les perspectives d'inclusion de ces groupes et assurer leurs droits de citoyenneté.

L'analyse permet encore de repérer, à chacune des cinq dimensions-catégories examinées, des liens entre les différents signifiés attribués à la solidarité par les sujets appartenant aux deux groupes et les principes politiques constitutifs de la démocratie; ceux-ci s'expriment à travers leurs représentations pour ou contre l'institutionnalisation des droits sociaux, par l'intermédiaire de formes de distinctes de définition de solidarité, traduites dans les projets et pratiques solidaires qu'ils proposent pour faire face à la question sociale. L'exemple plus clair qui apparaît lorsque nous avons examiné la cinquième dimension, est celui de l'organisation du travail coopératif, dans la mesure où il nous permet la comparaison entre les représentations distinctes construites sur cette activité, permettant encore de cerner des significations multiples attribuées à l'expérience des coopératives.

Dans ce cas, nous trouvons que les hypothèses proposées par Abric (1994, p. 234) nous aident à réfléchir à ce propos, lorsqu'il suggère que les représentations sont déterminées par les pratiques dans des situations où les acteurs sont engagés dans des pratiques qui résultent soit des caractéristiques de l'environnement physique ou matériel, soit de leur dépendance à un certain type de relations ou de pouvoir social.

Lorsque les agents du Groupe A expriment leurs représentations sur le travail coopératif, ils sont dans une relation de dépendance par rapport au pouvoir de l'appareil gouvernemental dont ils sont les agents; engagés dans un programme où ce type d'organisation du travail n'est pas valorisé pour des raisons d'économie politique dont il n'y a pas lieu de discuter, ils parlent du coopératisme pour "démystifier le thème". Quant aux agents du Groupe B, ils attribuent à la solidarité une signification globale plus large: ils envisagent de faire du coopératisme qui est bien plus qu'un moyen de se procurer du travail; ils trouvent donc que ce domaine mérite un investissement important. Nous empruntons ici, une fois de plus, des hypothèses présentées par Abric, pour examiner cet aspect car nous supposons qu'il existe, dans ce cas, un autre type de rapport entre représentations et pratiques: selon l'auteur, les représentations déterminent les pratiques sociales dans les situations où la charge affective est forte, et où la référence – explicite ou non – à la mémoire collective est nécessaire pour maintenir ou justifier l'identité, l'existence ou les pratiques du groupe; les représentations jouent également un rôle déterminant sur les pratiques dans les situations où l'acteur

dispose d'une autonomie, même relative, par rapport aux contraintes de la situation ou celles résultant des relations de pouvoir.

Sur le champ d'action des organisations non gouvernementales, plus autonomes par rapport au pouvoir de l'Etat, il y a un ensemble d'organisations regroupées autour d'une association (l'Association Brésilienne des Organisations Non Gouvernementales), d'où proviennent les agents du deuxième groupe étudié: l'engagement dans la lutte politique démocratique est un des principaux traits de cet ensemble.

Nous avons encore signalé que la représentation de solidarité exprimée par le Groupe B se construisait d'une forme particulière: elle était articulée au projet sociopolitique auquel les sujets se réfèrent constamment sur les cinq dimensions analysées; dans le cas de la cinquième dimension – à savoir, la solidarité comme principe de gestion de l'économie, du travail et de la production – les exemples d'énoncés présentés expriment nettement cette liaison et rendent compte de la place que la représentation de solidarité occupe à l'intérieur du projet sociopolitique de ce groupe. La représentation de solidarité diffusée par le groupe B, radicalement différente de celle produite par le Groupe A, est le résultat d'une construction nouvelle; lorsqu'une représentation quelconque est mise en circulation sur le champ social par un groupe, son appropriation par d'autres groupes est toujours possible, ceux-ci pouvant lui donner une nouvelle signification. En effet, la représentation de solidarité a été transformée pour s'accorder avec le projet sociopolitique du Groupe B, comme un élément qui vient s'ajouter aux valeurs et principes d'action politique adoptés, participant ainsi de la constitution de l'identité de ce groupe et à l'orientation de leur pratique.

À partir de l'analyse du contenu, de l'organisation et de la signification globale des représentations de solidarité des groupes étudiés, nous pouvons dire que, dans le contexte socio-politique où elles se construisent, ces représentations renvoient, en dernière analyse, à la dispute séculaire qui oppose et organise les forces sociales autour de l'interprétation et de l'application des principes d'égalité et de liberté.

Références

- Abric, J.-C. (dir.) (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Autès, M. (1985). Les mots et les pauvres. In A. Fracassi, M.F. Marques & J. Walter (dir.), *La Pauvreté. Une approche plurielle* (p.119-232), Paris : EDF.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Doise, W. & Palmonari, A. (dir.) (1986). *L'étude des Représentations Sociales*. Neuchâtel-Paris : Delachaux & Niestlé.
- Donzelot, J. (1994). *L'Invention du social*. Paris : Éditions du Seuil.
- Duvignaud, J. (1986). *La solidarit. Liens de sang et liens de raison*. Paris : Librairie Arthème Fayard.
- Ewald, F. (1986). *L'État Providence*. Paris : Grasset.
- Ghiglione, R., Beauvois, J.-L., Chabrol, C., Trognon, A. (1980). *Manuel d'analyse de contenu*. Paris : Armand Colin.
- Jodelet, D. (dir.) (1993). *Les représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France, 3e édition.
- Jodelet, D. (1984). Représentations sociales: phénomènes, concept et théorie. In S. Moscovici (dir.), *Psychologie sociale* (p. 357-378), Paris : Presses Universitaires de France.
- Maingueneau, D. (1984). *Genèses du discours*. Liège : Mardaga.
- Moscovici, S. (1986). L'ère des représentations sociales. In W. Doise, & A. Palmonari (dir.), *L'étude des Représentations Sociales* (pp.), Neuchâtel-Paris : Delachaux & Niestlé.
- Rosanvallon, P. (1995). *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-Providence*. Paris: Editions du Seuil.
- Sachs, B. (dir.) (1998). Individualisme et Lien Social. *Revue Informations Sociales*, 4 (2), 66-78.
- Singéry, J. (1994). Représentations sociales et projet de changement technologique en entreprise. In J.-C. Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations* (p.179-216), Paris : Presses Universitaires de France.